



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'enfance

Question écrite n° 86815

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le rapport du Défenseur des droits au Comité des droits de l'enfant des Nations unies, rendu public le 27 février 2015. Le Défenseur des droits souhaite que la France prenne les dispositions nécessaires pour placer de manière effective les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur des politiques publiques et pour garantir la mise en application concrète pour tous de la Convention internationale des droits de l'enfant. Aussi, il souhaite connaître son avis sur la recommandation du Défenseur des droits visant à mettre en place une instance nationale combinant à la fois l'inter-ministériarité et l'échelon territorial, garante de la mise en œuvre de cette stratégie, ainsi que des délégations parlementaires permanentes dédiées aux droits de l'enfant.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86815

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6074

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)